



PREFET DE LA REGION BASSE-NORMANDIE

CAEN, le 30 juillet 2015

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
de Basse Normandie

Madame, Monsieur,

L'approvisionnement en produits locaux et de qualité en restauration collective répond à une attente sociétale et à un modèle économique plus durable.

A la faveur du lancement du plan gouvernemental de soutien à l'élevage français, je souhaite vous sensibiliser sur la dynamique que vous pouvez apporter aux productions agricoles, agroalimentaires et artisanales présentes dans notre région en assurant la promotion d'un approvisionnement local dans le cadre de la restauration collective placée sous votre autorité.

Je ne méconnaiss pas votre engagement dans ce domaine et ne sous-estime pas les difficultés pratiques et juridiques inhérentes à une telle démarche.

Je missionne le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour approfondir les liens entre les producteurs locaux et les décideurs de la restauration collective. D'ores et déjà, je vous invite à découvrir le portail de l'offre alimentaire en Normandie, mis en place par l'Institut régional de la qualité, qui met en lien les producteurs et les acteurs de la restauration collective (www.offrealimentaire-normandie.fr).

Pour répondre aux exigences du code des marchés publics tout en tenant compte de nos spécificités régionales, je vous engage à vous appuyer sur le guide pratique rédigé par le Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt et disponible sur le site internet de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (<http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr/Comment-promouvoir-l>).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée

Le préfet

Jean CHARBONNIAUD

Messieurs les présidents des collectivités territoriales,

Mesdames et Messieurs les maires,

Messieurs les présidents des institutions et organisations professionnelles agricoles et agroalimentaires,

Mesdames et Messieurs les directeurs d'administrations de l'Etat et opérateurs publics,